MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DE PARIS CITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en biologie animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, session 2023

Le Président,
Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en biologie animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS CITE, au titre de l'année 2023 :

Madame PIBOUIN Laurence, igr, présidente, Inserm/ Université Paris Cité, Paris.
Monsieur VIENGCHAREUN Say, igr, vice-président, Université Paris Saclay, Le Kremelin-Bicetre.
Monsieur FORESTIER Lionel, ige, expert, Université de Limoges, Limoges.
Madame LE PARCO Isabelle, igr, Université Paris Cité, Paris.
Monsieur RAMESH Sébastien, ige, Université Paris Cité, Paris.
Madame REY-CUILLE Marie-Anne, dr, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.
Madame TOLU Stefania, ige, Université Paris Cité, Paris.
Monsieur UZAN Benjamin, mcu, Université Paris Cité, Paris.
Madame TOURREL CUZIN Cécile, mcu, suppléante, Université Paris Cité, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 27/10/23

Edouard KAMINSKI

Université Paris Cité

Pour le Président et par délégation
Jean-Christophe HIBON
Directeur général délégué
des ressources humaines et des organisations